

Histoire des relations tumultueuses du sultanat de Gobaad avec le sultanat d'Awsa en Ethiopie et

AWSA IS ISSUED BY THE ETHIOPIAN JOURNAL OF HISTORY

Gobaad Sultanate

Journal of Ethiopian History

Abstract

Keywords

Introduction

The Gobaad Sultanate, a powerful kingdom in the Horn of Africa, maintained a complex relationship with the Awsa Sultanate in Ethiopia. This article explores the historical context, the nature of their interactions, and the impact of these relations on the region's stability and development. The Gobaad Sultanate, centered in the Gobaad region, was a significant power in the area, known for its military prowess and trade networks. The Awsa Sultanate, located in the central highlands of Ethiopia, was another major power, characterized by its strong administrative structure and cultural heritage. The relationship between these two sultanates was marked by periods of conflict and cooperation, reflecting the broader political and social dynamics of the region.

1. Introduction

The Gobaad Sultanate, a powerful kingdom in the Horn of Africa, maintained a complex relationship with the Awsa Sultanate in Ethiopia. This article explores the historical context, the nature of their interactions, and the impact of these relations on the region's stability and development. The Gobaad Sultanate, centered in the Gobaad region, was a significant power in the area, known for its military prowess and trade networks. The Awsa Sultanate, located in the central highlands of Ethiopia, was another major power, characterized by its strong administrative structure and cultural heritage. The relationship between these two sultanates was marked by periods of conflict and cooperation, reflecting the broader political and social dynamics of the region.

The Gobaad Sultanate, a powerful kingdom in the Horn of Africa, maintained a complex relationship with the Awsa Sultanate in Ethiopia. This article explores the historical context, the nature of their interactions, and the impact of these relations on the region's stability and development.

References

1. [Author Name], [Title of Article], [Journal Name], [Year].

d' Raheita et de Gobaad. Puis entre 1884 et 1890, Houmad Laoita signa plusieurs traités avec la France dont il favorisa l'installation dans le Sud du territoire. Cette alliance avec la France fut perçue négativement par le sultan d'Awsa qui y voyait une menace pour son contrôle du commerce de l'Éthiopie avec l'Europe. La relation entre la France et le sultanat de Gobaad va se dégrader au fur et à mesure que la France renforce sa présence dans le pays et accentue son contrôle sur la population locale. Le conflit avec la France atteint son apogée avec la décision de l'administration coloniale de destituer le sultan de Gobaad et de faire disparaître l'institution sultanesque, remplacée par une simple chefferie à la tête de laquelle sont placées des personnes dont on est sûr de la loyauté.

Naissance du sultanat de Gobaad

Les Débnés ont conquis la plaine de Gobaad et la région de Moulo au début du 18^{ème} siècle sous la direction de leur chef Arbahim Gona. C'est pourquoi, Hassan Hanfaré-Dimou affirme à Alphonse Lippmann que c'est Arbahim Gona qui a fondé le sultanat de Gobaad : « *Il y'a plus de cent ans, le chef des Modaitos Kadda Afo, assassina l'imam Soleiman, sultan de l'Awsa, et s'empara du pouvoir. Un peu plus tard, Arbahim Gonna, descendant de Oulel Aboussa Arbahim, petit fils de Gouloub Kena, après avoir infligé une sévère défaite aux Modaitos, se proclama sultan de Gobaad. C'est donc par droit de conquête que Gobad nous appartient. A la même époque, en une irrésistible expansion, nos tribus atteignaient Zeïlah, tandis que certaines fractions s'installaient à Herrer et Moullou, loin en Ethiopie. Tout le pays était à nous¹* ». Aramis Houmed Soulé situe la création du sultanat de Gobaad au début du 19^{ème} siècle : « *Celle-ci s'était soustraite au début du siècle de la suzeraineté nominale du sultanat de Tadjourah, sous la houlette de leur chef coutumier La'oyta Arbahim de la famille Arbahinto, de la tribu Harkamêla²* »

Cependant, plusieurs témoignages permettent de penser que le sultanat de Gobaad est créé à la fin du 18^{ème} siècle par Arbahim Hamad-Sourous, petit fils d'Abraham Gona et père de Loita Arbahim. Le sultan Laoita Arbahim accompagna le français Rochet d'Héricourt de Tadjoura à Choa en 1839 et sur la photo de l'époque il semble avoir une quarantaine d'années. On peut donc supposer qu'il est né vers 1800. Son père Arbahim Hamad a fondé le sultanat trente ans plus tôt, soit en 1770. Il régna jusqu'à sa mort en 1800 (sa tombe se trouve près de Sankal, à Habcha-Raguid). C'est son fils Hamad Arbahim qui le remplaça.

Les limites géographiques du sultanat de Gobaad s'étendent du Lac As-sal à la plaine de Gobaad. Pour certains analystes Gobaad n'est pas un sultanat, c'est juste une chefferie. « Les Débnés de Gobaad disposent d'une organisation politico-militaire assimilée au sultanat. Leur chef ne bénéficie pas d'une investiture semblable à celle du sultan de Tadjourah ou de Rahaito. Il n'est pas coiffé d'un turban et ne chausse pas la semelle spéciale (sanlé). Son symbole est le javelot et le

1 Alphonse Lippmann, Gerriers et sorciers en Somalie

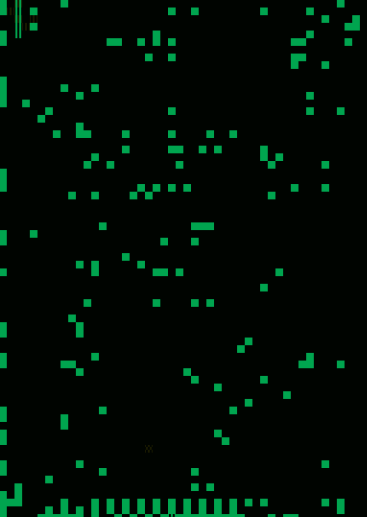
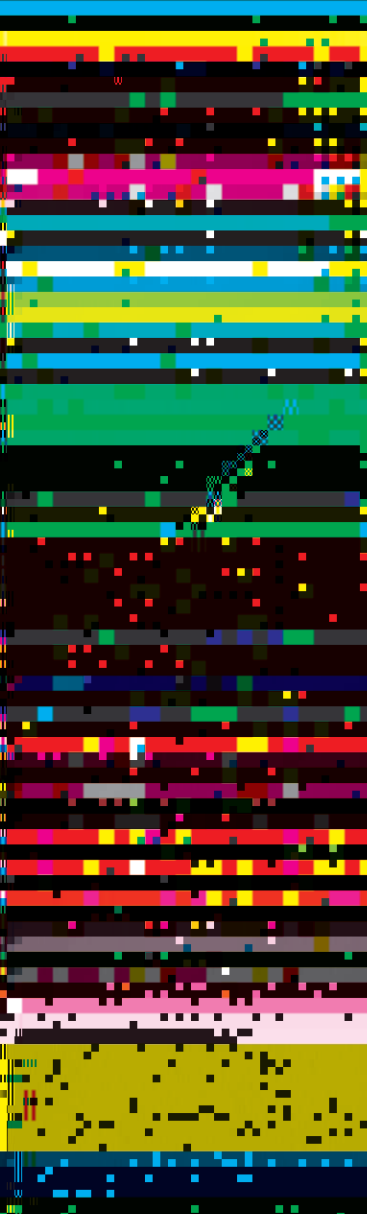
2 Aramis Houmed Soulé, 2004, Deux vies dans la Corne d'Afrique

bouclier³ ». En fait, le terme de chefferie a été utilisé par le pouvoir colonial durant la période où le sultan de Gobaad et son vizir ont été déposés et déportés à Madagascar (1930-1937). En réalité, le sultan de Gobaad possède tous les attributs d'un sultan. Il règne sur un territoire et une population. Il a la même ascendance royale que les autres sultans : c'est un descendant de Hadal-Mahis. Il a donc la même légitimité politique et historique que les autres sultans comme le rappelle Hassan Dimou : « Je vais retracer le passé de nos tribus, déclare Hassen Ampharé, afin que tu saches nos droits sur Gobaad. Nous sommes des Afars (Bédouins nomades), descendants de Hadal Mahis, « celui qui apparut un matin sur un arbre » qui ombrageait les puits d'Adaïlou, dans la région montagneuse derrière Tadjourah. Il eut quatre fils : Modale Arbahim, l'aîné, est le père des Modaitos, dont la descendance s'est emparée de l'Aoussa ; (...) Gouloub Keïna, est notre ancêtre et celui des sultans de Tadjourah et de Rahaita ; le troisième, Sambo Lakaoli, est le père des sultans de Birou, de Térrou (...) ; enfin, le dernier, Oloutane, est le père des Ouloeuto. Il est resté avec son frère aîné⁴ ».

Le sultan de Gobaad a également le pouvoir de régler le crime du sang. Il n'a pas le loisir de disposer des attributs matériels d'un sultan (Kalawta et Xinkaara) puisqu'il est sur la ligne du front. C'est un sultan guerrier qui assure non seulement la sécurité de son sultanat, mais aussi des deux autres sultanats : Tadjoura et Rahaita. C'est ainsi que Hadji Ali a participé à la guerre contre les Italiens à Rahaita au début du 20^{ème} siècle. Avant de fonder son propre sultanat, le chef des Débnés était le chef militaire du sultanat de Tadjoura. Selon la répartition des tâches entre les trois fils de Omar, les Adqalis ont le pouvoir politique (Kalawta), les Ayrolasso le pouvoir législatif (le chef de Miglis) et les Arbahinto le pouvoir militaire (Gob-kee-Macaxu).

Si le sultanat de Gobaad est fondé par Arbahim Hamad, c'est surtout son fils, Laoita Arbahim, qui va lui donner une aura dépassant largement les frontières de son sultanat. Ce dernier est auréolé par toute une mythologie comme son lointain ancêtre Hadal-Mahis. Le pouvoir politique repose souvent sur un mythe fondateur qui permet de le légitimer. Laoita, qui jeta les bases d'un vrai sultanat en mettant en place toute une organisation politique, sociale et militaire, est le dernier fils d'Abraham Hamad. D'après la légende Laoita est conçu dans des circonstances exceptionnelles qui expliqueront ses futurs exploits militaires et politiques. Son père avait quitté le domicile conjugal à la tête d'une armée à la poursuite d'un

et elle se cacha sous un arbre(Adaito) avec son mari. Pendant que le couple était en train de faire l'amour, un lion poursuivant une lionne sauta par-dessus l'arbre où Aicha et Ibrahim étaient cachés. C'est pourquoi Loita avait de gros yeux et un corps couvert de poils comme un lion. Il sera aussi fort et courageux qu'un lion sur les différents champs de bataille où ses exploits impressionnaient ses ennemis comme ses alliés. Le père de Laoita mourut subitement avant de regagner son domicile. A la mort de son père Loita était encore dans le ventre de sa mère. Il est donc le plus



rager, Laoita insista longuement auprès de son interlocuteur. Exodé, sa dernière

partie ses vœux, son ennemi devient son vider. Pour au vil, Laoita lui rétor-

que, Laoita insista longuement auprès de son interlocuteur. Exodé, sa dernière partie ses vœux, son ennemi devient son vider. Pour au vil, Laoita lui rétor-

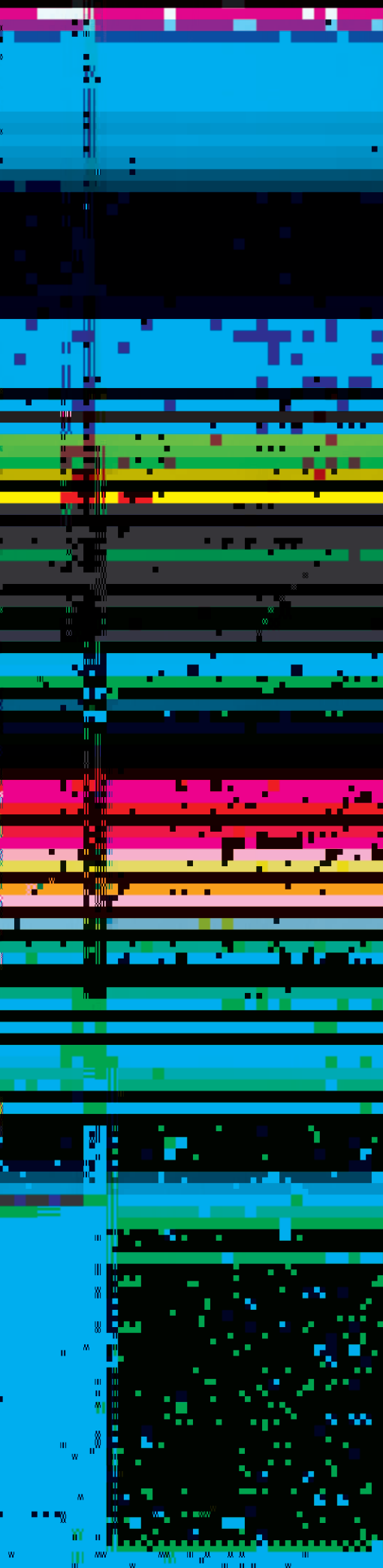
que, Laoita insista longuement auprès de son interlocuteur. Exodé, sa dernière partie ses vœux, son ennemi devient son vider. Pour au vil, Laoita lui rétor-

que, Laoita insista longuement auprès de son interlocuteur. Exodé, sa dernière partie ses vœux, son ennemi devient son vider. Pour au vil, Laoita lui rétor-

que, Laoita insista longuement auprès de son interlocuteur. Exodé, sa dernière partie ses vœux, son ennemi devient son vider. Pour au vil, Laoita lui rétor-

que, Laoita insista longuement auprès de son interlocuteur. Exodé, sa dernière partie ses vœux, son ennemi devient son vider. Pour au vil, Laoita lui rétor-

que, Laoita insista longuement auprès de son interlocuteur. Exodé, sa dernière partie ses vœux, son ennemi devient son vider. Pour au vil, Laoita lui rétor-



d'Awsa finit par faire assassiner par ses hommes le frère du sultan de Gobaad, en l'occurrence Mohamed Laoita qui accompagnait le français Barral : « *A la suite de l'attaque par des 'Assahyamara de Ba'adu, à immoysa (avril 1886), au nord de Mullu, de la caravane qu'il guidait et où périt son frère Mohamed ainsi que le français Barral, une expédition éthiopienne surnommée **Degaak beye**, commandée par le Dedajmach Makonnen Walde Mikaël, razzie Ba'adu, avec l'accord de Hummad Lo'oyta¹⁰* ».

En annonçant à Houmad Laoita la mort de son frère, le sultan d'Awsa feignit la surprise : « Vous savez, mes hommes sont indisciplinés et ils viennent de me rapporter les armes de ton frère (sélat) ».

Amo qunxa num haweenam takalee
Cabbe wan liok haweenam takalee
Baqaduk tooboko nakkem takkale

Ku kedok baala nakkem takkale

Sinam sirrit qaniiy, dabirat qani

Kalu net cabiiy, kalot falmah gaci

Réponse de Ginnili :

Ni kalol koros magastam takkale

Ni kalol ku qammi haytam takkale

Kaloh inti xeeri sinit raagele

Crois-tu que je pourrais l'oublier

Crois-tu que j'oublierai de le venger

Crois-tu que l'on cohabitera de façon
fraternelle à Baadou

Crois-tu que l'on maintiendra nos allian-
ces matrimoniales

On vous domptera par la ruse ou par la
force

Votre accès à Kalou (Le lac en afar) dé-
pendra de notre accès à Kalo

Crois-tu qu'à notre Kalo tu pourras ins-
taller des européens

Crois-tu qu'à notre Kalo tu pourras ins-
taller ton oncle

Vous lorgnerez longtemps sur notre
Kalo

Ce poème illustre bien l'enjeu politique et économique qui oppose les deux sultanats : le contrôle du sel de lac Assal d'une part, la mainmise sur la fertile vallée de l'Awash (Kalo) d'autre part. La bataille pour le contrôle de ces deux sites stratégiques va durer plus d'un siècle. Finalement, chaque sultan va conserver le contrôle

signature du traité de 1862 entre la France et Dini Ahmed Aboubaker, représentant les sultans Afars, dont Laoita Arbahim, sultan de Gobaad, nommément cité dans ledit traité. Par ce traité les sultans afars cèdent à la France un territoire qui s'étend de Ras Doumeira au nord à Ras Ali au Sud. Puis, la France signe un traité d'amitié avec le sultan de Gobaad, Houmed Laoita, le 9 août 1884. Dans ce traité, le droit et le devoir de chaque partie sont clairement définis. Le sultan de Gobaad : « *Ahmed Loitah s'engage à protéger les français et les caravanes des français ou de leurs agents, à leur ouvrir le passage le plus commode, à leur fournir par les moyens en son pouvoir les facilités les plus grandes pour l'achat des chameaux, de mules, de vivres de toute espèce et à interdire toute demande de redevance en dehors de celle qui est fixée par l'article 3, depuis la frontière de la colonie d'Obock jusqu'à celle de l'Aoussa proprement dit, la colonie d'Obock étant territoire français soumise seulement aux lois françaises*¹³ ». En contrepartie, le représentant du Gouvernement français paiera une redevance sur chaque caravane au sultan de Gobaad : « *Ahmed Loitah pourra percevoir un droit de caravane fixé à un thalari par chameau et à un thalari par Européen*¹⁴ ».

Dans le traité suivant daté du 2 janvier 1885, Houmad Laoita reconnaît l'autorité de la France sur le territoire de son sultanat et s'engage par ailleurs à assurer la sécurité de la caravane française à destination de l'Ethiopie. En contrepartie, la France : « *s'engage à protéger le sultan contre les étrangers*¹⁵ ». C'est également le sultan Houmed Laoita qui céda à Paul Soleillet la rade de Sagalou dans le traité signé à Obock le 30 juillet 1882. Paul Soleillet note l'importance de cette acquisition pour le développement du commerce français en Ethiopie : « *De tout temps, la petite ville de Tadjoura a été le centre de commerce, suivi avec le royaume de Choa, les pays oromos et Sidama, situés au sud et à l'ouest de ce royaume. Les Toumouris sont en même temps marchands, conducteurs de caravanes et marins ; ils se considèrent comme les vassaux du Choa, à qui ils paient tribut. Avant même que nous eussions occupé la baie de Tadjourah, je pouvais compter avec le concours du sultan des Debehneh, Hamed Loita, prendre à Sagallo, la route des Tagouri et me rendre de là, en toute sécurité, par le Choa, jusqu'au Kaffa. Actuellement, cette route est parfaitement ouverte et nous donne accès aux Etats de notre allié et ami, le roi Ménélik de Choa. La route entre Sagallo et le Choa est, comme elle l'était du temps de Rochet d'Héricourt, entre les mains du sultan de Gobâd ; or, ce sultan a placé son territoire sous le protectorat de la France. Notre commerce peut donc utiliser cette route pour amener à Obock, les produits de l'Ethiopie*¹⁶ ».

En 1890, le sultan de Gobaad s'engage à respecter l'interdiction par la France de la traite des esclaves : « Je soussigné Hamad Loita, sultan de Gobaad, déclare avoir pris connaissance du traité passé entre M. le gouverneur d'Obock, le sultan de Tadjourah et les notables du pays relatif à l'interdiction de la traite des esclaves.

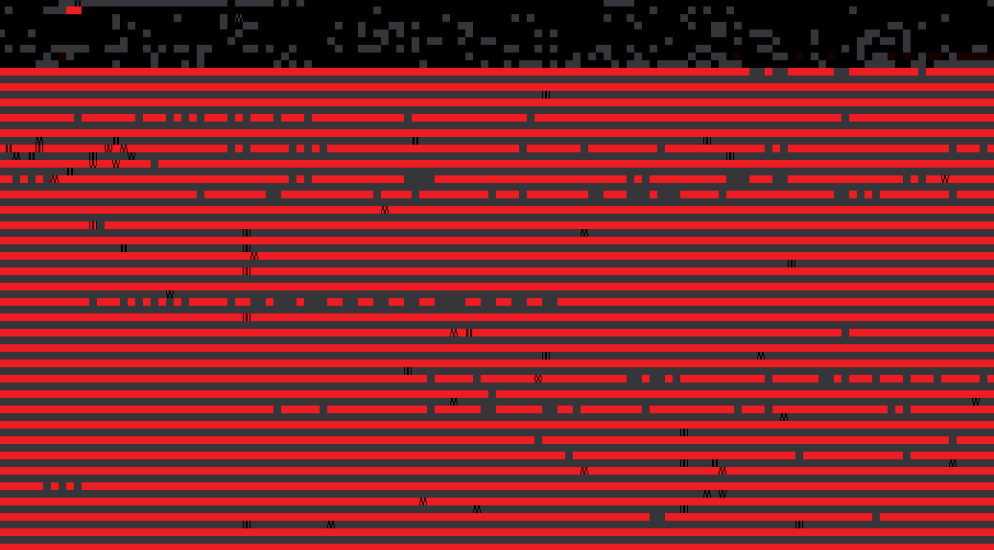
13 Traité du 9 août 1884

14 Traité du 9 août 1884

15 Traité du 2 janvier 1885

16 Paul Soleillet, Le Choa et l'avenir commercial d'Obock, Tadjourah et Sagalou

J'approuve l'interdiction de ce trafic, en considération de l'amitié qui existe entre le gouvernement français et moi et j'observerai les clauses du traité¹⁷ ». La signature du traité de 1885 vise surtout à empêcher que le sud du pays tombe sous la coupe des Anglais ou des Italiens, comme le relève Marc Frontier : « Après avoir à peu près réglé la situation de la France sur l'Inde, au début de la 3^e décennie 1880, le gouvernement français a voulu s'assurer l'accès à l'océan Indien au sud de l'Inde ».

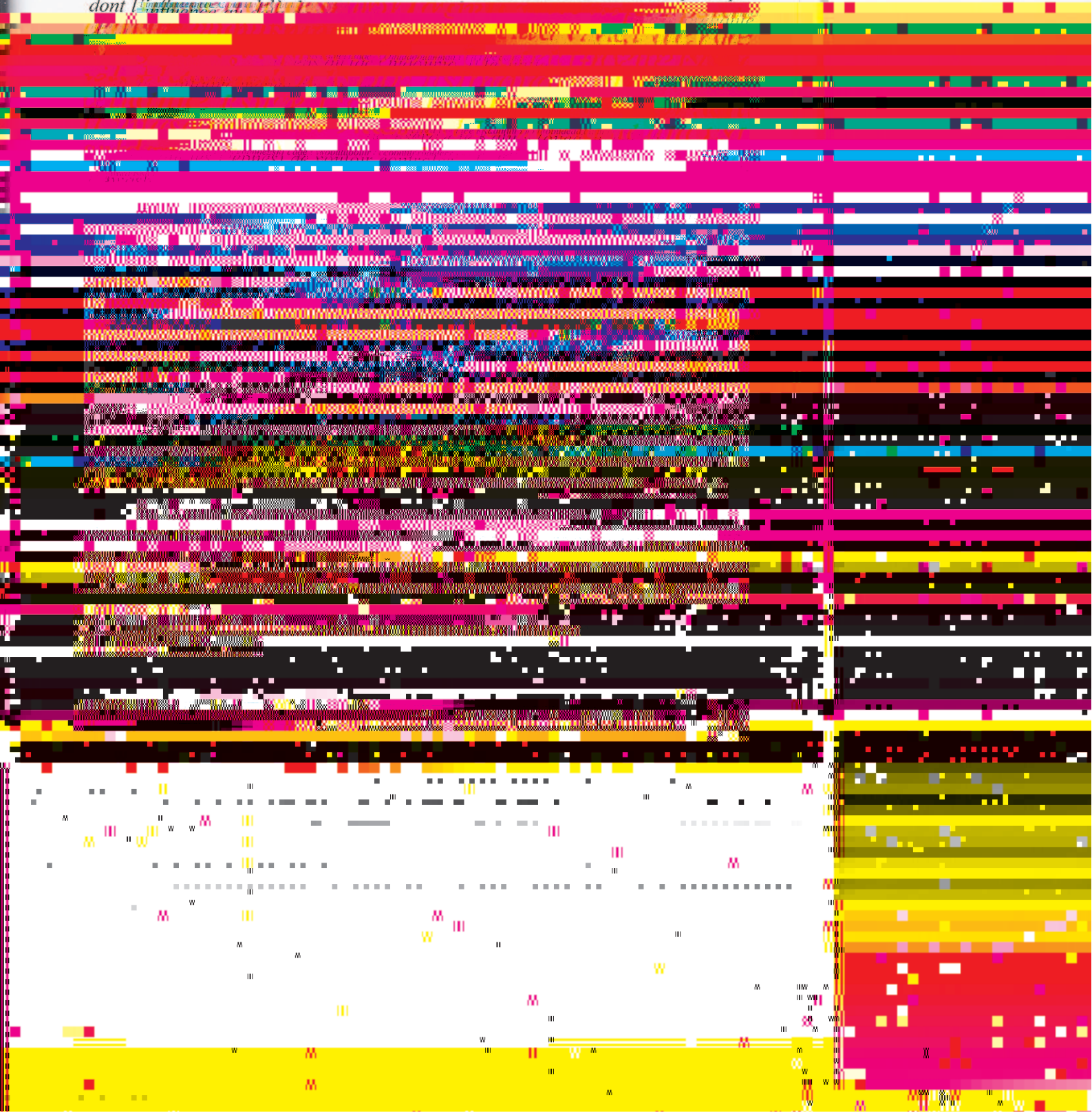


Le sultan était vêtu d'une pièce de cotonnade blanche serrée autour de la taille par la courroie qui retient le grand couteau recourbé orné de cuivre, qu'il porte devant lui, en travers. Une toge en coton, fabriquée à Rouen (C'est moi qui la lui ai donnée), à couleurs vives, à dessins grecs, lui couvre le haut du corps. Il est drapé avec élégance. Relevant du bras droit les deux bouts frangés qui sont croisés sur son épaule, il tient à la main une mince baguette de bois blanc.

Comme je l'ai dit, il est sur un tas de pierres et un homme tient sur sa tête un parasol. Autour de lui, debout, appuyés sur leurs lances, le bouclier au bras gauche, se tiennent une vingtaine de guerriers aux cheveux ruisselant de graisse, aux toges grises, à l'aspect farouche. Ils sont au bas du tas de pierre et le tout a un aspect naïf qui ne manque pas de majesté.

Nous sommes alors dans le pays de Daka. Les gens du camp de Loita, notamment ses deux fils, viennent nous voir curieusement. Tous sont armés de la lance, excepté le sultan qui n'a que n'a que sa baguette²⁰ »

D'après Didier Morin le sultan Houmad Laoita est un : « Homme politique dont l'importance est...



de chameaux pour les caravanes reliant les ports côtiers afar aux plateaux abyssins, surtout par la route méridionale reliant Tadjourah au Choa en contournant l'Aoussa par le sud²² ». Cette alliance avec la France de Houmad Laoita suscita beaucoup de critiques à Awsa comme le note Aramis Houmed Soulé : « Les gens d'Aoussa virent derrière les agissements des Français le jeu du remuant Houmed La'oyta de Gobaad. La signature en 1884 par ce dernier d'un traité d'amitié avec la France dans lequel il s'engageait à protéger les Français et leurs caravanes lui valut des critiques acerbes dans l'Aoussa. L'Amoyta Mahammad Hanfare qui le ménageait fut indirectement pris à partie comme dans l'Adal (vaticination) d'un célèbre Ginnili (devin) de l'Aoussa du nom de Koullé²³ ». En réalité, la relation entre le sultan d'Awsa et celui de Gobaad s'était détériorée bien avant que Koullé ne compose ce poème. La preuve²⁴ : dans le poème en question on fait référence à l'assassinat de Mahamad Laoita ordonné par Mahamad Hanfaré. Il y a aussi lieu de noter que la relation entre les deux sultans n'est pas linéaire, elle est sinueuse et évolue en dent de scie en fonction des événements politiques qui les rapprochent ou les éloignent. C'est ainsi que le sultan de Gobaad va détourner, à la demande de Mahamad Hanfaré, une mission militaire égyptienne visant à occuper Awsa : « Averti, Illalta, sultan d'Awsa, demande à Hummad Lo'oyta de dérouter les contingents égyptiens(...) Hummad Lo'oyta se joignit à cette expédition après que celle-ci eut gravi les pentes de Gamarri. Il fit des déclarations d'allégeance au khédivé et des promesses trompeuses pour endormir Muzinger. Il guida l'expédition vers un terrain propice à un guet-apens au pied du mont Guiffou, sur la rive septentrionale du lac 'Udduma. Là, il le quitta sous prétexte d'aller convaincre Mohamed Hanfaré de faire allégeance ».

Le conflit entre le sultan de Gobaad et celui d'Awsa n'est pas seulement dû au contrôle des ressources naturelles (Kalo, Lac Assal). C'est un conflit essentiellement politique : Mahamad Hanfaré souhaite être reconnu comme le sultan de tous les Afars, alors que Houmad Laoita s'oppose à cette prétention hégémonique. Le sultan de Gobaad se présente comme le défenseur de tous les Hadoh-Yamara. Il ne défend pas seulement son sultanat mais aussi les sultanats de Tadjoura et de Rahaita dont il est traditionnellement le chef militaire. Il met en place une stratégie d'encerclement du sultanat d'Awsa, en nouant des alliances avec les sultanats de Térout et de Bidou, en s'appuyant sur les Badoita-Mela dans la région de Moussa-Ali et en installant ses frères à Badou.

Le conflit entre les deux sultans est devenu intense à tel point que Mahamad Hanfaré tenta de faire assassiner Houmad Laoita. Il organisa une partie de jeux (dahouda) entre lui et son rival et tenta de l'assassiner en se servant d'un dard

Au début du 20^{ème} siècle, la famille régnante du sultanat de Gobaad, se divisa par l'attitude à adopter face à la colonisation française. Hassan Hanfaré Dimou, entend renforcer son lien avec la France, alors que Hadji Ali, son cousin germain, refuse le diktat des colonisateurs qui veulent notamment interdire l'importation des armes. Le conflit entre le sultan, d'Avon, consista à se retirer à Car (en 1916-1918) et à former une zone libre personnelle, où le sultan Hassan Dimou et Hadji Ali, à ce propos, deux visions politiques s'affrontent. L'anticolonisme de Hadji Ali va se confronter à l'opposition de Hassan Dimou, pour qui la colonisation représentait un about dans le processus de modernisation.



ficié de l'appui militaire du sultan de Gobaad dans sa lutte contre le colonisateur, Hadji Ali dirigeant personnellement les combattants Debnés : « *Le conflit entre les Italiens basé sur la volonté du sultan de Gobaad de défendre les autres régions de son territoire et d'empêcher l'expansion de l'empire italien en 1905* ». Les Debnés ont été vaincus par les Italiens le 27 septembre 1905, ce qui a conduit à la signature d'un traité de paix le 17 octobre 1905. Pendant cette guerre contre les Italiens, le sultan de Beledweyne a fourni de nombreux soldats, spécialement au sultan de Gobaad.

L'assassinat de l'Administrateur Bernard participait de la stratégie de pression visant à faire libérer Hadji Ali. Il fallait faire la démonstration que sans la contribution des Debnés, les Italiens ne pouvaient pas vaincre les Somaliens.

Le 27 septembre 1905, les Italiens ont vaincu les Debnés à la bataille de Beledweyne. Les Debnés ont été vaincus par les Italiens le 27 septembre 1905, ce qui a conduit à la signature d'un traité de paix le 17 octobre 1905. Pendant cette guerre contre les Italiens, le sultan de Beledweyne a fourni de nombreux soldats, spécialement au sultan de Gobaad.



Figure 1: A large crowd of people, likely a military force or a significant gathering, standing in a field. The image is heavily distorted with digital noise and artifacts, making it difficult to discern individual details. The crowd appears to be composed of many individuals, possibly soldiers or civilians, gathered together in an open area.



Figure 2: A large crowd of people, likely a military force or a significant gathering, standing in a field. The image is heavily distorted with digital noise and artifacts, making it difficult to discern individual details. The crowd appears to be composed of many individuals, possibly soldiers or civilians, gathered together in an open area.

Conclusion

Les différents sultans de Gobaad, notamment Houmad Laoita le Grand, jouèrent un rôle prépondérant dans les événements historiques intervenus dans la corne d'Afrique durant le 19^{ème} et le 20^{ème} siècle. L'histoire du sultanat de Gobaad, comme d'ailleurs des autres sultanats afars, reste pour une large part à écrire. Cet article vise juste à introduire à cette histoire.

Bibliographie

- Adawa Hassan Ali, 2007, Thèse de doctorat
- *Ahmed Malko Ahmed, Tola, le maître de la poésie afar*, Science et Environnement, Revue du CERD n°17/03
- *Aramis Houmed Soulleh, 2005, Deux vies dans l'histoire de la Corne de l'Afrique : Mahamad Hanfaré (1861-1902) et Ali Mirah hanfare (1944), Sultans Afars, Addis Abeba, CFEE, Etudes Ethiopiennes n°2, 2005*
- *Didier Morin, Dictionnaire historique afar, Karthala, Paris*
- *Colette Dubois, 2003, Or blanc de Djibouti, Karthala, Paris*
- Marc Fontrier, 2003, Abu-Bakr Ibrahim, Pacha de Zeyla, marchand d'esclaves, L'Harmattan, Paris
- Alphonse Lippmann, 1953 Guerriers et sorciers en Somalie, Hachette, Paris
- *Mohamed Aden, Robleh Kamil, 2006, le guerrier Afar-Somali, l'Harmattan, Paris*
- Mohamed Hassan Kamil, 2004, Parlons Afar, Harmattan, Paris
- Philippe Oberlé et Pierre Hugot, 1985, Histoire de Djibouti, Présence Africaine, Paris
- P. Soleillet, « Le Choa et l'avenir commercial d'Obock, Tadjourah et Sagallo », in bulletin de la société de Géographie Commerciale de Paris.
- Paul Soleillet, Récit d'une exploration commerciale en Ethiopie
- *Traité du 9 août 1884*
- *Traité du 9 août 1884*
- *Traité du 2 janvier 1885*
- *Traité de 1890*